

Avis voté en plénière du 12 mai 2015

Une école de la réussite pour tous

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Notre groupe tient tout d'abord à féliciter la rapporteure pour l'ampleur du travail entrepris. L'interaction organisée avec les acteurs de terrain, enseignants et familles, ainsi qu'avec la mission de l'Education Nationale conduite par Mr Jean-Paul Delahaye a été riche d'enseignements et nous a permis de réaffirmer avec force l'importance d'une école qui favorise l'épanouissement et l'émancipation de chacun. Dans le contexte de refondation de l'école et de réforme du collège, cet avis vient utilement compléter l'avis sur les inégalités scolaires porté par notre assemblée il y a quelques années et dont l'analyse est toujours d'une acuité criante.

Parmi les principes forts rappelés dans cet avis, nous tenons à souligner celui consistant à réaffirmer « l'éducabilité » de tous les enfants. Toute personne, tout enfant a la capacité d'accéder aux savoirs et à la qualification. Au-delà d'un service public, l'école est le reflet de notre idéal en tant que société et cet avis est l'opportunité de rappeler la mission émancipatrice de l'école, qui se doit de permettre la réussite de tous les élèves. Comme cet avis l'affirme avec force, il y a urgence à agir et à réformer un système qui ne parvient plus à tenir la promesse républicaine de l'ascension sociale.

Cette responsabilité ne peut reposer sur les enseignants seuls. C'est l'ensemble d'un système qu'il convient d'interroger. L'avis met très bien en lumière le poids considérable des origines sociales dans les parcours scolaires, et ce dès les premières années de scolarisation des enfants. Nous devons rompre avec ce système où tout semble joué beaucoup trop tôt et en finir avec le caractère irrémédiable des sélections et orientations qui ponctuent très tôt la scolarisation des enfants.

L'avis appelle à plus de souplesse dans les méthodes d'évaluation et dans les temps d'apprentissage. Il recommande de développer les pédagogies coopératives et encourage les enseignants à rendre les élèves actifs, chercheurs, et capables d'autonomie, en s'inspirant de la recherche et des pratiques innovantes, notamment des pédagogies actives, et en utilisant les outils numériques. Notre groupe soutient ces propositions, finalement proches de celles que notre assemblée portait il y a quelques mois sur l'enseignement supérieur. À tous les niveaux, nous devons développer des pédagogies qui valorisent les élèves, développent leur confiance en eux et leur capacité à analyser les situations et à exprimer leurs points de vue.

Dans ce contexte, les enjeux d'accompagnement et de formation des enseignants et professeurs sont primordiaux. L'avis propose de dédier un temps de la formation des nouveaux professeurs à la connaissance du territoire sur lequel ils vont enseigner et de l'ensemble des acteurs du projet éducatif territorial. Il invite également à développer les co-formations entre les professionnels de l'enseignement, acteurs et animateurs du territoire. Nous soutenons ces propositions qui viennent

par ailleurs réaffirmer la place essentielle de l'ensemble des partenaires de l'école – y compris des parents. Lutter contre les inégalités scolaires ne peut se faire sans l'effort de tous.

À ce titre, le service civique en cours de développement pourrait être utilement mobilisé pour développer les actions d'éducation au respect des différences et au vivre ensemble, par la mobilisation de jeunes adultes engagés sur ces questions dans les écoles primaires, voire maternelles - comme ont pu l'expérimenter les jeunes volontaires du programme « néocitoyens » d'Unis-Cité.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse vote en faveur de cet avis.